

Le TOUCASSIN



L'HEURE DES AUDITS

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
#1 / FÉVRIER 2021



3

12

14



PREMIERS MOIS DU MANDAT

CHÈRES TOUCASSINES, CHERS TOUCASSINS

Comme nous vous l'avions annoncé, pour bien bâtir le futur il fallait retenir les leçons du passé.

Les différents audits sont terminés et les résultats vous sont présentés dans ce journal. Ces bilans se veulent factuels et sans polémique. Aujourd'hui, il est question de transparence et de constat afin de construire notre programme dans le temps en nous rassemblant pour réussir dans une unité totale que je prône depuis notre élection.

Depuis la campagne municipale, nous vous avons indiqué que pour apporter des solutions à notre commune, il faudrait une décennie. Nous vous laissons juges de l'ampleur de la tâche.

J'assurerais toujours l'impatience de voir se concrétiser ce projet que nous avons construit ensemble, je suis tout autant impatient que vous de voir se redessiner notre village et notre vie de manière positive. Il est toutefois aussi de mon devoir de vous accompagner dans la réalité de la projection d'un tel projet. Il est évident que tout ne peut pas se réaliser en 8 mois.

Vous verrez que nos finances sont fragiles et doivent retrouver une base solide indispensable pour mettre en place nos actions. Nous construirons pas à pas, avec professionnalisme, car comme je l'ai déjà dit, se précipiter serait reproduire les erreurs du passé. Pour atteindre nos ambitions, nous sommes en pleine restructuration de notre administration avec une maîtrise serrée de nos finances et un premier budget qui sera tourné vers les urgences délivrées par les différents audits.

En parallèle nous préparons déjà le jour d'après : un retour à la vie où toutes les générations pourront à nouveau partager un avenir serein. Souhaitons que ce soit le plus rapidement possible.

Enfin, nouvelle équipe, nouvelle maquette pour votre journal municipal que nous espérons agréable à lire.

Prenez soin de vous et des vôtres...

Bien Chaleureusement
Jérémie FABRE

Des audits indispensables

Les premiers mois d'un mandat sont un moment décisif et sensible car c'est le temps de la confrontation entre les grandes ambitions exprimées pendant la campagne électorale et la réalité de la situation de la commune.

Pour les nouveaux élus, la feuille de route du mandat est à définir pour mener le projet politique qui réponde aux attentes des Toucassins. Mais pour cela, il faut dresser un état des lieux avec lequel ils vont devoir composer dans l'avenir. Plusieurs audits ont été réalisés : financier, patrimonial et structurel.



Une situation financière qui laisse peu de marges de manœuvre

Quoi de plus réaliste et neutre qu'une analyse financière réalisée par les services du trésor public ? Le rapport terminé en juin 2020 et remis à Monsieur le Maire dès l'été dernier est sans équivoque : **la commune a utilisé toutes ses réserves en 2019.**

L'analyse financière rétrospective porte sur les comptes de 2015 à 2019 du budget principal de la commune. Les conclusions du trésorier montrent que la situation financière de la commune s'est fragilisée en 2019,

résultat d'une politique d'investissement trop importante portée par la précédente municipalité. Le niveau de trésorerie est problématique puisque la commune a épuisé toutes ses réserves financières.

Le trésorier préconise une pause dans la politique d'investissement, indispensable pour rétablir les équilibres financiers de la commune.

| | 2017 | 2018 | 2019 |
|--|-------------|-------------|--------------------|
| Dépenses de fonctionnement | 4 807 106 € | 4 787 213 € | 4 597 884 € |
| Recettes de fonctionnement | 5 658 193 € | 5 833 103 € | 5 611 400 € |
| Produits de fiscalité directe locale | 3 288 755 € | 3 415 611 € | 3 530 745 € |
| Dépenses d'investissement | | 2 860 003 € | 4 608 501 € |
| Recettes d'investissement | | 3 295 306 € | 4 980 497 € |
| CAF brute (Capacité d'autofinancement) | 851 087 € | 1 045 891 € | 1 013 516 € |
| CAF nette | 490 586 € | 655 558 € | 675 470 € |
| Encours de la dette au 31/12 | 4 315 036 € | 3 879 733 € | 5 307 736 € |
| Niveau de trésorerie au 31/12 | 2 981 564 € | 1 818 754 € | 461 858 € |

Pour les nouveaux élus, qui avaient alerté pendant la campagne sur les dérives de la gestion opérationnelle des grands projets d'investissement menés sur le précédent mandat, la situation n'est pas une surprise. Il faut trouver des sources d'économies et être innovants dans la recherche de financements.

Dès le mois de juillet, une politique d'encadrement et d'analyse des dépenses est impulsée par Eric MATTEODO, Adjoint aux finances : « Pour chaque dépense de fonctionnement et d'investissement, nous réalisons la mise en concurrence systématique, l'étude des contrats, la négociation pour baisser les coûts et nous favorisons des travaux en régie »

En parallèle, un gros travail de recherche de subventions est mené, permettant de démarrer certains projets : travaux divers dans le centre-ville (subvention CCVC), projet d'aménagement d'une aire de covoiturage/boulodrome/parc de jeux

(subvention Département), sécurisation de l'enceinte des écoles (subvention Etat).

D'autres contraintes « héritées » sont à gérer. Le budget 2020 voté quelques semaines avant le premier tour des élections municipales n'a pas pris en compte certaines dépenses obligatoires :

> remplacement d'un agent au service urbanisme

> paiement de l'amende de 100 000 € suite à l'accident tragique qui avait coûté la vie de la petite Naomie sur la place de l'église (en plus des indemnités versées à la famille).

Cette politique d'encadrement des dépenses menée depuis le début du mandat a permis de redonner un peu d'oxygène aux finances communales et ainsi, rembourser le prêt relais de 800 000 € contracté à la fin du précédent mandat et compenser des recettes incertaines inscrites dans le budget (vente d'un terrain communal).

La prudence et les efforts devront être poursuivis sur l'année 2021. La philosophie d'encadrement et d'optimisation de nos finances devra être le fil rouge des années futures.



LA CUISINE CENTRALE L'EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE



Des investissements non maîtrisés

Ces dernières années, la commune a vu naître trois gros projets impactant massivement et durablement nos finances : l'extension de l'école maternelle et la cuisine centrale, la rénovation du Moulin Arnaud, la maison

médicale. Le constat est inquiétant : les projets n'ont pas été maîtrisés tant par leurs coûts que par leur réalisation laissant de nombreux problèmes de conception et des travaux supplémentaires à prévoir.

Le projet est né d'un constat en 2016 : les classes en maternelle et l'unique réfectoire à l'école élémentaire sont saturés. Le choix de la réalisation d'une extension de l'école maternelle est fait pour permettre la création de 3 classes, d'un bureau pour la direction, d'un réfectoire, d'un dortoir et d'une bibliothèque. Le projet de cuisine centrale sera le résultat d'une négociation non aboutie avec la commune de Solliès-Pont qui possède une même structure utilisée à 50% de ses capacités.

Un désaccord politique a engendré le refus de la commune voisine de travailler avec Solliès-Toucas. Le choix de l'ancienne municipalité se porte alors sur la réalisation de sa propre structure. Les coûts de ces deux réalisations sont annoncés à **1 159 000 € TTC** (journal municipal spécial budget 2016).

En 2017, le projet qui avait été sous-évalué, fait état d'une extension de l'école maternelle de **395 m²** et d'une cuisine centrale de **489 m²** avec un coût estimé à **2 600 000 € TTC** (journal municipal avril 2017). En 2018, le projet est évalué à **3 200 000 € TTC** (journal municipal d'avril

2018) avec une extension de l'école maternelle de **650 m²** et cuisine centrale de **363 m²**. Autant de chiffres qui montrent malheureusement la non-maîtrise de l'évaluation des besoins.

Aujourd'hui, le bilan de ce projet fait état de coûts largement dépassés et de dépenses qui n'avaient pas été prévues : climatisation à l'école maternelle, réfection de l'ancienne cuisine. Des factures sont encore à régler et des travaux supplémentaires sont nécessaires pour pallier la mauvaise conception des bâtiments.

| Extension école maternelle et cuisine centrale : | | Coûts annoncés au départ : 1 159 000€ TTC |
|--|--|--|
| MONTAGE FINANCIER | | Coût final TTC |
| MISSION – ETUDES - ANNONCES | | 463 295,32 € |
| TRAVAUX | | 3 518 835,56 € |
| HORS MARCHES | | 46 031,83 € |
| TOTAL | | 4 030 000 € |
| ESTIMATIF MAUVAISE CONCEPTION & TRAVAUX SUPP. | | 150 000 € (estimatif) |
| TOTAL | | 4 180 000 € (estimatif) |





LA RÉNOVATION DU MOULIN ARNAUD

En 2012, la commune menée par Guy Menut fait l'acquisition du Moulin situé en centre-ville sur les berges du Gapeau pour un coût de 340 000€, avec un don de 150 000€ de M. Arnaud.

En 2014, l'ancienne municipalité a l'idée de rénover ce bâtiment pour en faire un lieu de visite et de concert de jazz « intimiste ». Un architecte spécialiste dans la rénovation des bâtiments anciens est mandaté pour réaliser les études de faisabilité. En 2018, le projet est estimé à **629 000 € TTC** (journal municipal, bilan mi-mandat). Le chantier de rénovation démarre mais les travaux sont rapidement stoppés. L'architecte n'avait pas mesuré la vétusté des poutres qui sont rongées par un champignon. Pourtant, lors de l'appel d'offres, une société non retenue avait identifié ce problème, ainsi que la nécessité de rénover la toiture.

Il faut alors réévaluer la nature des travaux de rénovation, les coûts estimés explosent mais l'ancienne municipalité décide de continuer. Aucune action en justice n'est faite contre le maître d'œuvre, pour éviter la suspension des travaux.

En octobre dernier, la nouvelle municipalité a fait la réception du chantier constatant d'une part, une rénovation très décevante d'un point de vue technique mais surtout l'état de vétusté de l'appartement situé à l'étage dont les plafonds menacent de s'effondrer. Par mesure de sécurité, le Maire a décidé de fermer le bâtiment à toute visite. (voir audit du patrimoine)

Les travaux de rénovation de l'étage du Moulin Arnaud qui n'étaient pas prévus, seront proposés au budget 2021. Les lieux pourraient accueillir les bureaux du pôle culture-animation-vie associative. Une réflexion devra être menée dans les années à venir pour « rentabiliser » ce lieu dont les coûts de fonctionnement potentiellement élevés n'ont pas été évalués dès le lancement du projet.

Coûts annoncés au départ : **629 000€ TTC**

| MONTAGE FINANCIER | Coût final TTC |
|---|--------------------------------|
| ACHAT PROPRIETE + FRAIS NOTAIRE | 340 036,51 € |
| DON Mr ARNAUD | -150 000 € |
| MISSION – ETUDES - ANNONCES | 129 433,87 € |
| TRAVAUX | 900 349,42 € |
| HORS MARCHES | 3 120,00 € |
| TOTAL | 1 225 000 € (arrondi) |
| ESTIMATIF MAUVAISE CONCEPTION & TRAVAUX SUPP. | 200 000 € (estimatif) |
| TOTAL | 1 425 000 € (estimatif) |

LA MAISON MÉDICALE COMMUNALE

| | |
|--|-----------------------|
| Maison médicale : coût annoncé au départ : | 1 080 000€ TTC |
| MONTAGE FINANCIER | Coût final TTC |
| MISSION – ETUDES - ANNONCES | 102 046,86 € |
| TRAVAUX | 1 441 716,19 € |
| HORS MARCHES | 61 657,66 € |
| TOTAL | 1 605 420,71 € |

Le projet est né en 2018 d'une réflexion faite auprès de l'ancien Maire par les kinésithérapeutes qui pratiquent dans des locaux devenus trop exigus pour leur activité. Au départ, le projet doit accueillir les kinésithérapeutes et un office notarial ; son coût est estimé et annoncé aux élus à **900 000 € HT - 1 080 000 € TTC** (Bureau Municipal du 22 janvier 2018). Dès la connaissance du projet, les nombreuses professions médicales travaillant sur la commune

font part de leur volonté d'intégrer également la structure. Le projet évolue, avec un coût annoncé à **1 400 000 € TTC** (Compte-rendu du conseil municipal de septembre 2019). La réalisation se fait dans la précipitation avec des contraintes de délais importantes pour les entreprises, faisant augmenter considérablement les coûts (Les panneaux solaires ont été retirés du projet initial pour baisser son coût total).

Aujourd'hui, cette structure permet d'accueillir les patients dans de meilleures conditions. Mais là encore, les surcoûts par rapport au projet initial sont regrettables. De plus, les charges initialement annoncées aux praticiens, sans cadre juridique, ont dû être réévaluées par la nouvelle municipalité. Un travail collaboratif avec les praticiens est en cours pour définir un règlement légal permettant le partage équitable des charges.



Les chiffres indiqués dans ces tableaux représentent les coûts totaux de réalisation des trois grands projets. La commune a bénéficié de subventions de l'Etat, de la Région, du Département, et de la CCVG venant diminuer la facture pour les Toucassins. Néanmoins, ces subventions restent de l'argent public et les politiques locales doivent être conduites avec le souci d'éviter le gaspillage des aides qui se font rares.

Un état préoccupant du patrimoine communal

L'état des lieux réalisé par la municipalité et à partir des rapports d'un bureau de contrôle

dans la prévention des risques montre la situation très critique de certains bâtiments communaux. Des décisions devront être

prises très rapidement : la commune n'aura pas les moyens de réhabiliter certains lieux laissés à l'abandon depuis plusieurs années.

L'ANCIEN CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



Situé dans le quartier des genêts, ce bâtiment a été laissé en l'état depuis de nombreuses années. Une réflexion devra être menée sur son avenir car le potentiel est très important.

LA SALLE DES FÊTES



Les pluies de l'automne ont révélé des infiltrations d'eau importantes à l'intérieur de la salle. Une reprise des étanchéités de la toiture est nécessaire ainsi que le changement d'un nombre important de tuiles.

LA CASA NIEVES : MAISON DU PEINTRE BLASCO MENTOR



Ce trésor de notre patrimoine culturel est aujourd'hui totalement fermé par sécurité. En l'absence de mesures de protection et de confortement, certains pans de la maison pourraient s'effondrer. Depuis juillet, la municipalité a mandaté un cabinet spécialisé pour la réalisation d'une étude globale du coût de réhabilitation et de priorisation des travaux.

Les premiers budgets évoqués pour obtenir un résultat potentiellement satisfaisant sont très supérieurs au million d'euros. La municipalité travaille étroitement avec le Fonds de dotation Univers Mentor qui a pour objet la recherche de financements pour la sauvegarde de l'œuvre du peintre.



L'ANCIENNE MAIRIE

Le rapport du bureau de contrôle fait état d'un bâtiment vétuste avec des planchers qui menacent de s'effondrer et une installation électrique hors normes. Le Maire a fait procéder à la fermeture de ce lieu par sécurité et fait poser une bâche sur le toit pour maintenir les tuiles et éviter les infiltrations. Ce bâtiment a été proposé depuis 3 mandats à des bailleurs sociaux en vue de la réhabilitation en logements, aucun n'a donné une suite favorable compte tenu des coûts importants. Une décision devra être prise rapidement sur l'avenir de ce bâtiment.



LE MOULIN ARNAUD

Malgré les investissements lourds engagés dans la rénovation du Moulin Arnaud lors du précédent mandat, l'état du bâtiment révèle une toiture qui est en très mauvais état et la nécessité d'épontiller les poutres de l'appartement du 1er étage. Afin de protéger l'investissement conséquent déjà réalisé, la réfection de la charpente et de la couverture s'impose pour pouvoir exploiter et sauvegarder ce lieu.





L'EGLISE

La commune était alertée depuis de nombreuses années sur l'état de l'édifice. Seuls les travaux « visibles » de façade ont été réalisés sur le précédent mandat. Les 2/3 de la toiture et la charpente doivent être reprises ainsi que les plâtres à l'intérieur.

A noter que dès sa prise de fonction, la municipalité a dû lancer en urgence un marché public de climatisation / chauffage des bâtiments. Certains lieux n'en ont plus depuis des années : salle des fêtes, salle des jeunes, certains services municipaux en mairie.

D'AUTRES BÂTIMENTS COMMUNAUX EN IMAGES



BÂTIMENT CCFF



ÉCOLE DE MUSIQUE

LE FOYER CANOLLE

Ce lieu fréquenté par les anciens était devenu vétuste par le manque d'entretien. La remise en état était une promesse de campagne : les premiers travaux lancés par la nouvelle municipalité sont ceux du foyer du 3e âge. Réalisée par les agents de la commune, la rénovation comprend l'isolation intérieure, la peinture et la pose d'accessoires de sécurité. Une VMC a été installée par une entreprise et la climatisation réversible sera installée prochainement, le marché public est en cours.

AVANT



APRÈS



LA CHAPELLE DE VALAURY

La couverture est en très mauvais état, une entrée d'eau et des infiltrations dans la chapelle ont été relevées. La situation nécessite une réfection totale de la toiture.



LA MAISON "GOIRAND"



Achetée et rénovée par l'ancienne municipalité en 2016, cette maison qui jouxte l'école de musique est aujourd'hui destinée à accueillir une association d'assistantes maternelles et une association tournée vers l'accueil des enfants autistes. Des problèmes d'infiltration ont été identifiés suite à l'apparition de moisissures à l'intérieur, une entreprise a réalisé en urgence les travaux nécessaires pour éviter toute aggravation du phénomène. En parallèle, les agents des services techniques ont effectué à l'intérieur et à l'extérieur les travaux de propreté.

L'audit structurel : réorganiser pour optimiser les compétences

Une organisation optimale des services communaux est indispensable pour mener à bien le projet municipal porté par la municipalité. Un audit structurel a été mené en interne pendant plusieurs mois.

Le Maire Jérémie Fabre, sa première Adjointe en charge du personnel Monique Martinez, et les Adjointes référents ont reçu en entretien individuel chaque agent communal. Plus de 100h d'entretiens ont été réalisées pour présenter le projet municipal, réaliser un point organisationnel et de carrière avec chaque agent.

En 2016, un audit réalisé par le centre de gestion avait fait état d'un climat lourd et pesant sur les services administratifs, d'un sentiment de rupture dans le relationnel

avec les élus, de l'absence d'un organigramme efficient, sans cohérence organisationnelle (certains services sans responsable et certains responsables sans agent à encadrer), d'une collectivité en sous-effectif. 4 ans plus tard, la situation n'a pas évolué ; les préconisations du centre de gestion pour améliorer la qualité des services et l'environnement de travail des agents n'ont pas été suivies d'effets.

Depuis le début du mandat, la municipalité a impulsé de nouvelles méthodes de management basées sur l'écoute, le partage du projet politique, le travail d'équipe. Le recrutement en début d'année d'une nouvelle Directrice générale des services, Magali OLIANI CANOLLE (voir portrait page 7), montre la volonté des nouveaux élus d'impulser une nouvelle dynamique.

En 2021, plusieurs actions seront menées pour la durée du mandat : plan de formation global, plan de recrutement, plan de carrière individualisé pour chaque agent, plan de rationalisation de la masse salariale.

S'appuyant sur les préconisations du centre de gestion de 2016 et sur les conclusions de l'audit de 2020, une réorganisation des services a été présentée en commission des élus et validée par les représentants du personnel en comité technique. Celle-ci s'articule autour de 7 pôles, permettant une répartition des missions en fonction des compétences des agents, une professionnalisation de l'encadrement intermédiaire et un fonctionnement en binôme sur des postes stratégiques pour garantir la continuité des services publics.

EN CONCLUSION

La réalisation des audits du début de mandat a permis aux élus de faire le point sur la situation actuelle de la commune et ainsi, établir les bases de travail et prioriser les actions à mener.

Le projet municipal est une vision d'avenir de notre commune sur la prochaine décennie. En effet, il serait mensonger de dire que tout sera réalisé sur un mandat. Il faut laisser le temps de la réflexion, des études et des réalisations pour éviter comme dans le passé des dérives financières et organisationnelles impactant l'avenir de notre commune.



La mise en place de cette nouvelle organisation se fera au cours des mois à venir et une évaluation sera menée à la fin de l'année.

R E T O U R I M A G E S

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

LA GALETTE DES ROIS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



8/01

15/12

REMISE DES COLIS DE NOËL AUX ANCIENS



11/11



REMISE DES CADEAUX DE NOËL À L'ÉCOLE MATERNELLE



11/12



23/12

REMISE DES BALLOTINS DE NOËL



13/12

LA TOURNÉE DES LUTINS ORGANISÉE PAR LE COF ET LA MUNICIPALITÉ



29/12

REMISE RÉCOMPENSES CONCOURS ILLUMINATIONS DE NOËL ORGANISÉ PAR LE COF

Le TOUCASSIN

*Bulletin d'information
de la commune de Solliès-Toucas*

Hôtel de Ville de Solliès-Toucas
83210 Solliès-Toucas

Responsable de la publication : Jérémie FABRE

Rédaction et photos : Mairie Solliès-Toucas

Maquette : et si...

Impression : Imprimerie Sira

Permanences en Mairie :

rendez-vous au 04 94 28 90 47

Mission locale :

sur RDV tous les jeudis après-midi
à partir de 14h.

Avocat :

sur RDV tous les premiers vendredis
de chaque mois à partir de 15h.

Conciliateur de justice :

sur rdv tous les 4^{ème} mardis du mois
à partir de 9h.

Entr'aide Sociale :

sans RDV le 1^{er} mardi du mois
à partir de 11h.

Permanences assistantes sociales :

le lundi et mardi après-midi
et le jeudi matin sur RDV



Jeanne Lévy, du fun et des frissons



A presque 17 ans, Jeanne pratique un sport peu connu du grand public mais où son nom résonne déjà comme celui d'une grande championne internationale. Elle s'entraîne au RSC de Toulon (Roller Skate Club Toulonnais). Sa spécialité : les figures acrobatiques sur rampe.

180, 360, 720, misty flip, back flip, ces noms de figures en roller sur rampe n'ont plus aucun secret pour Jeanne Lévy, figure montante de sa discipline. Tout débute en CP pendant une initiation au roller. Depuis la passion des petites roues ne l'a plus jamais quittée. Elle eut une révélation en pratiquant les rampes dans les skateparks, plus d'adrénaline, de vitesse et du plaisir à réaliser des figures.

Persévérante, quand Jeanne travaille sur une nouvelle acrobatie, elle ne chausse pas les rollers tant qu'elle ne la maîtrise pas parfaitement au sol, au trampoline ou au bac à mousse afin de limiter les risques de chutes et de blessures. Cela peut prendre un an pour des figures comme le misty flip. Ce qu'elle aime dans ce sport, c'est avant tout le bel esprit d'équipe qui existe entre tous les pratiquants du monde entier.

Ses résultats

Elle est repérée il y a 5 ans à l'âge de 12 ans par Anthony Avella (triple champion du monde de Roller Cross) qui la pousse à participer à quelques compétitions. Très vite elle surclasse des filles plus âgées qu'elle (et même des hommes). A 12 ans, elle finit 1^{ère} au FISE Métropole (local) ce qui lui ouvre les portes de l'étape française du FISE World (mondial) à Montpellier où elle termine 1^{ère} de sa catégorie en 2019 devant les meilleurs mondiaux.

Mais pour arriver à un tel niveau il faut s'entraîner. 4h en club, 3h d'entraînement perso et 2h en salle (sol, trampoline...) ce sont presque 10h par semaine en plus des cours du lycée. Alors que tout s'est arrêté à cause de la crise sanitaire, son père a construit une rampe dans le jardin pour continuer son perfectionnement.

Côté études, en terminale, option Mathématiques et Histoire, elle prépare son bac et en parallèle le concours d'entrée en Science-Po.

Ses souhaits pour l'avenir

Jeanne invite les jeunes à venir découvrir ce sport pour les sensations, pour prendre confiance en soi et pour l'esprit d'équipe. Elle souhaite surtout qu'il y ait plus de filles car quand elle a commencé elle était la seule.

Enfin, elle aimerait la création d'un skatepark à Solliès-Toucas car comme elle le dit si bien « A Toucas, il y a de nombreux jeunes et

enfants qui font du roller ou du vélo. Cela ferait un super lieu de rencontres et d'échanges. Et puis en plus, le Roller, c'est cool ! »

Portrait Magali OLIANI CANOLLE,

Nouvelle Directrice Générale des Services

Depuis le début de l'année, Magali OLIANI CANOLLE a rejoint l'administration communale en tant que Directrice Générale des Services. A seulement 34 ans, après une formation universitaire en sciences de l'information et de la communication, son parcours professionnel est riche d'expériences dans les domaines de la transition écologique, de la politique des quartiers, de la démocratie participative et dernièrement, à la direction du service éducation d'une grosse collectivité. Autant de compétences sur lesquelles les élus et le personnel communal vont pouvoir s'appuyer.

La Directrice Générale des Services joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de la mairie notamment par la mise en application des décisions du conseil municipal. Elle apporte son expertise et s'implique dans le pilotage et le management de l'administration communale.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



La Bastide Guirans

une maison familiale

Monsieur le Maire Jérémie Fabre et sa première adjointe Monique Martinez se sont rendus pendant les fêtes de Noël, à la Bastide Guirans qui accueille en pleine nature, 140 résidents dont 20% de Toucassins. L'EHPAD est organisé comme un village avec ses 5 restaurants, ses nombreux jardins et salons, et son panorama à 360°.



Son directeur Christophe Perraud assure que le personnel s'inscrit dans une démarche de prendre soin de la personne accueillie avec :

- > un accompagnement personnalisé : préparer la venue du résident en amont, l'accueillir comme à la maison dans une chambre individuelle et s'adapter à son rythme le tout en capitalisant sur les équipes organisées en pôle thérapeutique qui vont écrire un projet de vie personnalisé pour chaque résident
- > une approche non médicamenteuse : méthodes thérapeutiques comme Montessori
- > l'animation du quotidien
- > l'expertise médicale : équipes médicales, paramédicales et soignantes proposent un parcours de soin adapté et des espaces de vie dédiés aux résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées
- > le plaisir de la table : régimes adaptés, apports nutritionnels ... tout en respectant les envies et les goûts
- > la démarche qualité

D'ailleurs, la résidence a été classée 1^{ère} au Palmarès national des « maisons de retraite pas comme les autres » Le Maire et son adjointe ont remis des petits cadeaux pour chaque résident à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Site internet : <https://www.maisonsdefamille.com/>

Les audits sont terminés et nous permettent de connaître précisément nos marges de manœuvre financières et organisationnelles. Nous héritons d'un patrimoine communal en mauvais état et il faudra être innovants pour trouver des solutions qui n'impactent pas trop nos finances déjà très contraintes.

Nous travaillons sur l'élaboration du premier budget de notre mandat. Il prendra en compte des sujets prioritaires tels la sécurisation aux abords des écoles mais aussi des contraintes obligatoires de sécurité d'une partie de notre patrimoine (Moulin Arnaud et chapelle de Valaury).

La nouvelle organisation de l'administration communale se met en place. Elle se veut plus cohérente dans la répartition des compétences et valorise le travail et la place de chacun.

Du côté de la vie économique, au-delà du marché hebdomadaire, de nombreux artisans et commerçants nous ont contactés et nous étudions des projets qui permettraient la redynamisation du centre-ville.

Pour le cadre de vie, un projet d'embellissement de notre village est à l'étude et des actions pour lutter contre les incivilités qui nous exaspèrent tous vont être mises en place.

Enfin, dans l'espoir d'une sortie de la crise sanitaire, nous prévoyons des animations culturelles, festives et sportives pour recréer les liens de convivialité qui nous manquent tant.

Dans l'attente de vous rencontrer, prenez soin de vous et des autres.

Le groupe majoritaire

La critique est aisée mais l'art difficile

Le groupe majoritaire a fait faire des expertises sur les affaires communales. Au cours du précédent mandat, des investissements importants et nécessaires ont été réalisés sans augmentation de la pression fiscale. Des améliorations doivent être apportées. Des projets devront être revus. De nouvelles propositions nous seront soumises.

Les comptes-rendus des conseils municipaux du précédent mandat, consultables sur le site Internet, sont à même de rappeler l'approbation par les conseillers majoritaires, souvent avec l'opposition, voir à l'unanimité, des délibérations concernant les projets et leur financement.

Le passé ne nous appartient plus et l'heure n'est pas aux invectives. Après le temps des audits vient celui des décisions puis de l'action. Rassemblons-nous par le travail, la bienveillance plutôt que la division.

Les orientations budgétaires vont nous être présentées. C'est une phase importante dans la vie municipale. Nous serons vigilants sur le bien fondé et la nécessité des investissements envisagés. Nous étudierons rigoureusement l'évolution des frais de fonctionnement. Nous coopérerons activement pour le développement durable de notre commune, l'accès à la culture, le bien être de ses habitants et les besoins de notre jeunesse. Nous vous commenterons les décisions prises en conseil municipal.

Nous vous souhaitons, à toutes et tous, de surmonter au mieux cette situation sanitaire difficile.

A votre écoute

Le groupe «Toucas A Venir»



Ces derniers remerciements s'adressent surtout à toutes les personnes anonymes....

Personnes qui ont signé les registres de condoléances concernant notre fils Clément, mais qui n'ont laissé ni adresse, ni nom de famille ou adresse incomplète...sachez que nous avons été extrêmement touchés et du coup ne pouvant vous envoyer à chacun nos remerciements nous dérange.

**Alors merci encore à vous tous.
Valerie, Didier, Morgane Abitbol.**



Printemps DES POÈTES

“**L**a beauté est dans l'œil de celui qui regarde”
poétisait Oscar Wilde. Plus que jamais, en ces temps où la morosité peut atteindre jusqu'à nos quotidiens, cet œil ouvert sur la beauté des choses est essentiel et se doit d'être grand ouvert. Comme les cœurs et les désirs de liberté qu'ils contiennent. Aussi, pour cette 23^{ème} édition du printemps des poètes, nous avons décidé, à Solliès-Toucas d'ouvrir plus encore les possibles de poétisation : ainsi, notre traditionnel appel à poèmes s'ouvre à d'autres formes que la poésie des mots...

Son thème ? Le désir, précisément. Alors à vos souhaits ! À vos désirs ! À vos marques ! Prêts ? Partez ! Et laissez aller votre inspiration naviguer : dessins, photos, calligraphies, calligrammes, musique, danse, vidéo... que le désir soit !

Et faites parvenir vos œuvres à bon port par mail ou dans les coutumières Boîtes à poèmes... Après maturation, ils germeront dans la Ville pour une restitution originale.

Appel à poèmes jusqu'au 08 mars
Thème « Le Désir »

Boîtes à poèmes disponibles à la bibliothèque et en Mairie ou à envoyer à l'adresse suivante : culture@mairie-solliès-toucas.fr

Floraison : Du 13 au 29 mars au sein de l'espace public et sur la chaîne You Tube de la Ville pour les formes poétiques numériques (son et images)



Agenda

*Sous réserve des conditions sanitaires

FÊTES ET CÉRÉMONIES

- ▲ Samedi 10 avril
CORSO DU PRINTEMPS
Rues du Village
Organisé par le COF
- ▲ Dimanche 18 avril
**CHAPITRE DES
COMPAGNONS DE L'AÏOLI**
Salle des Fêtes
- ▲ Dimanche 25 avril
CÉRÉMONIE
« Souvenir des déportés »

CONCERTS / SPECTACLES / CULTURE

- ▲ Vendredi 5 mars
CINÉ PARTAGE
Diffusion du film
Salle des fêtes
Organisé par l'association Sôlleï'o
- ▲ Vendredi 26 mars
CINÉ PARTAGE
Diffusion du film
Salle des fêtes
Organisé par l'association Sôlleï'o
- ▲ Février mars
PRINTEMPS DES POÈTES
édition 2021 - Le Désir
Déposez vos œuvres (écrits, images, sons...) sur le thème du Désir, en mairie, à la bibliothèque ou envoyez par mail à culture@mairie-solliès-toucas.fr

- ▲ Vendredi 16 avril
CINÉ PARTAGE
Diffusion du film
Salle des fêtes
Organisé par l'association Sôlleï'o

SPORT

- ▲ Samedi 8 mai
**COURSE DE LA
VICTOIRE**
Course pédestre de 13 km
Organisée par le COF

DIVERS

- ▲ Dimanche 14 mars
ATELIER DE YOGA
Sur les mudras
Au Dojo
Organisé par l'association Yoga au soleil
- ▲ Vendredi 30 avril
**CONFÉRENCE
PARENTALITÉ**
Salle des fêtes
Organisée par l'association Sôlleï'o



Plus d'infos disponibles sur notre site
www.ville-solliestoucas.fr